



parties du logement sans preavis donné

Par **carsalademariechristine**, le **21/12/2009** à **17:37**

mes locataires toutes deux fonctionnaires sans circonstance
doivent me donner 3 mois de preavis ce qui n'a pas été fait juste
15 jours elles me quittent pour la fin decembre
mon logement sera donc vide au 1 janvier la taxe habitation
est ce que je peux exiger qu'elles la payent
je garde egalement le mois de caution
ou doisje exiger les 3 mois de loyers et rembourser la caution